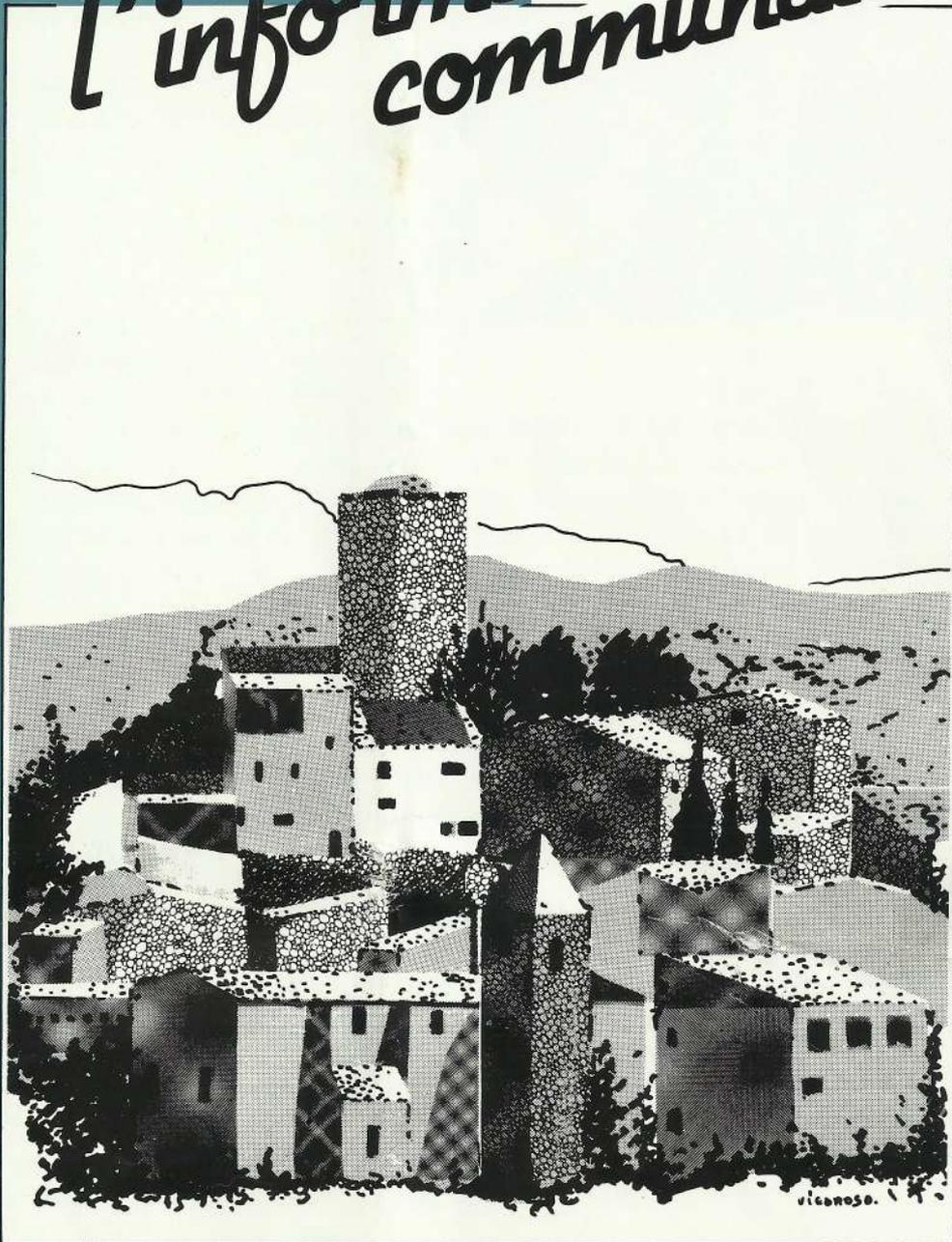


LE REVEST LES EAUX

*L'information
communale*



mars 1989 - n°24

Une nouvelle page

C'est celle apparue avec l'élection le 12 Mars du nouveau Conseil Municipal. Notre bulletin communal a toujours été apolitique et n'a jamais eu pour devise l'apologie des réalisations de la Mairie. Il continuera dans cette même voie.



Je n'épiloguerai donc pas sur la campagne électorale ni sur le résultat du scrutin mais je tiens, cependant, à exprimer toute ma reconnaissance et les remerciements de notre équipe à ceux qui sont venus voter et à ceux qui nous ont permis de nous trouver, tous ensemble, élus dès le premier tour avec une moyenne de 81 % des suffrages. Cette marque de confiance nous a été précieuse en étant le meilleur des encouragements.

Voilà tout ce que j'écrirai à propos de cette élection. Ce n'est pas beaucoup mais c'est assez pour permettre de demeurer dans le cadre de la plus parfaite neutralité de cette revue.

Cette revue, destinée à votre information, peut-être sera-t-elle modifiée dans sa forme et son aspect mais pour l'instant tout est encore trop récent pour avoir eu le temps d'y songer.

Ce numéro demeure donc semblable aux précédents si ce n'est qu'il contient davantage de nouvelles sur l'organisation et le fonctionnement de la Mairie afin de vous permettre de faire connaissance avec ceux qui vont s'occuper des diverses Commissions et à qui vous pourrez vous adresser lorsque vous aurez besoin d'eux.

Une nouvelle page qui, en ce premier trimestre de l'année du Bicentenaire de la Révolution Française, est aussi celle de la naissance du Conseil Municipal des Jeunes avec son premier Maire, Thomas PADERNO.

Vingt trois Membres, comme chez les adultes, qui le plus démocratiquement du Monde ont élu leur Maire et leurs six Adjointes et n'ont perdu aucun temps pour se mettre au travail avec un entrain et un dynamisme qu'on doit applaudir. A tous vont nos félicitations et nos encouragements dans leur apprentissage de la vie publique.

Et maintenant Conseil Municipal des Jeunes, Conseil Municipal des Adultes travaillons pour l'avenir de notre Commune en pensant que bientôt ce sera 1992, une autre page qu'on tournera cette fois dans le livre de l'EUROPE.

Charles VIDAL

QUE S'EST-IL PASSE

DANS LA COMMUNE

EN JANVIER

- Lundi 2** - Réunion de la Commission de la liste électorale
- Mardi 3** - Messe à la mémoire de l'Abbé EUDE - 1er Anniversaire de sa mort.
- Gâteau des Rois du Personnel Municipal
- Mercredi 4** - Réunion du Comité du Bicentenaire de la Révolution Française
- Vendredi 6** - Gâteau des Rois du 3ème âge
- Mardi 10** - Réunion de la Commission de la liste électorale
- Vendredi 13** - Permanence à la Mairie de Madame Yann PIAT, Député de la circonscription.
- Mardi 17** - Réception du nouveau Capitaine de Gendarmerie.
- Venue à la Mairie des élèves du CM2 LE REVEST pour se renseigner sur la Commune - Le Maire et le Conseil Municipal des Jeunes.
- Conseil Municipal, Séance publique.
- Vendredi 27** - Ouverture des plis de l'adjudication lancée pour la salle polyvalente avec la présence du Trésorier Principal, de la Concurrence et des Prix, de la D.D.E., des Architectes et de la Mairie.
- Lundi 30** - Réunion des Membres du Comité de soutien à Joseph MARTIN (Jojo) et des Responsables de la Mairie pour lui trouver une nouvelle famille d'accueil. Madame MARTIN s'est proposée. Elle est acceptée avec les remerciements de tous.
- Mardi 31** - Elections pour la Chambre d'Agriculture
- Réunion Propriétaire du Domaine de Tourris, Promoteur venu exposer un projet, Mairie, D.D.E. et Bureau d'Etudes (B.E.G.E.A.T.).

EN FEVRIER

- Samedi 4** - Réunion de la Commission de la liste électorale.
- Mardi 7** - Venue des élèves du CM2 LE REVEST pour se renseigner sur l'Etat Civil.
- Vendredi 10** - Après étude des dossiers retenus le 27 Janvier, désignation définitive des adjudicataires pour la salle polyvalente.
- Mardi 14** - Séance publique du Conseil Municipal
- Jeudi 16** - Réunion de travail du Conseil Municipal.
- Samedi 18 et
Dimanche 19** - Concours Régional de Tir à l'Arc
- Lundi 20** - Permanence de Monsieur FENASSILE, Expert Comptable, dans le cadre de l'aide aux personnes âgées pour la rédaction de leurs déclarations de revenus.
- Mercredi 22** - 1ère réunion du Conseil Municipal des Jeunes - Election du Maire et des 6 Adjointes.
- Jeudi 23** - Signature d'un compromis de vente pour le premier des deux terrains de Fontanieu.
- Vendredi 24** - Réunion avec les Responsables de la Carrière de Fierraquet convoqués à la Mairie à la suite des nuisances produites par la carrière.
- Signature d'un compromis de vente pour le second terrain de Fontanieu.
- Mardi 28** - Réunion de la Commission de la liste électorale.
- Apéritif d'adieux du Conseil Municipal.

EN MARS

- Mercredi 1er** - Commission du Conseil Général venue en Mairie et sur le terrain pour achat par le Département d'un terrain à la Vieille VALETTE sur demande de la Commune.
- Vendredi 3** - Réunion du Syndicat Intercommunal du Domaine de Tourris. Exposition de la situation - Budget.
- Samedi et Dimanche 5** - Concours Régional du chien de défense
- Lundi 6** - Réunion de travail du Conseil Municipal pour organiser la tenue des bureaux de vote lors des élections municipales du 12 Mars.
- Mardi 7** - Réunion des Adjointes du Conseil Municipal des Jeunes pour préparer leur prochaine réunion.
- Mercredi 8** - Venue dans la Commune des élèves de l'externat Saint JOSEPH, en promenade pour la journée.
- Jeudi 9** - Pose de la première pierre de la salle polyvalente.
- Samedi 11** - Conseil d'école à l'école primaire.
- Dimanche 12** - Election Municipale
- Mardi 14** - Etude sur l'extension du réfectoire avec l'Architecte et la D.D.E.
- Vendredi 17** - Exposé sur les Aides Ménagères par la Responsable départementale. Un dépannage immédiat est possible en cas d'urgence.
- Réunion publique du Conseil Municipal des Jeunes.
- Samedi 18** - Première réunion du Conseil Municipal élu le 12 mars.
Election du Maire et des Adjointes.
Formation des Commissions.
- Dimanche 19** - Assistance après invitation à la liturgie des Rameaux célébrée à la Chapelle Copte "Saint MARC" de Fontanieu.
- Lundi 20** - Réunion des candidats au stage de ski et de leurs parents.
- Mardi 21** - Premier Germinal - Plantation de l'Arbre du Bicentenaire de la Liberté par les enfants de nos trois écoles dans le jardin public.
- Mercredi 22** - Rencontre Mairie - Direction de la RMTT et Responsables du Conseil des Jeunes - recherche d'une amé-

lioration du Service des Transports le samedi midi pour les élèves du CES.

- Jeudi 23** - Réunion de Travail du Conseil Municipal.
Informations budgétaires.
- Dimanche 26** - Départ pour SAINT MICHEL DE CHAILLOL dans les HAUTES ALPES des jeunes participant au séjour de ski jusqu'au 1er Avril.
Excellent voyage.
- Vendredi 31** - Nouvelle rencontre D.D.E., Architecte, Mairie pour l'extension du réfectoire.

EN DEHORS DE LA COMMUNE NOUS AVONS TENU A ASSISTER A :

Vendredi 6 Janvier :

Préfecture - Préparation du Bicentenaire.

Mercredi 25 Janvier :

Caserne Le Mourillon - Prise de Commandement du nouveau Capitaine, Commandant la Compagnie de Gendarmerie.

Dimanche 5 Février :

LA VALETTE - Réunion de la Section des Déportés, Internés, Partisans et Patriotes.

Lundi 20 Février :

Préfecture - Campagne de Prévention
Assemblée Générale du Comité Départemental de la Santé.

Mardi 21 Février :

Visite à la MOLE d'un projet ressemblant à ce qui pourrait se réaliser à Tourris.

Lundi 13 Mars :

Tribunal de TOULON - Assemblée Générale de l'Association Socio-Educative "Avenir".

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

CEUX DE L'ANCIEN CONSEIL

Dates des réunions :

Mardi 17 Janvier et Mardi 14 Février.

Bicentenaire de la Révolution Française

Etablissement du programme
Crédit alloué pour les manifestations : 61 500 F.
Recherche d'une subvention.

Centre aéré

Le tarif est porté de 40 à 41 Francs par jour, soit une majoration de 2.50 % à partir des vacances de Pâques.

Additif au budget de l'eau 1988

D'une dépense de 13 018 Francs pour achat d'eau à TOULON compensée par une recette équivalente : vente d'eau aux abonnés.

Virement de crédits dans les budgets 1988 (Commune et eau)

Pour établir un équilibre entre les différents chapitres ne modifiant pas le total des budgets.

Urbanisme

Demande d'une révision du P.O.S. pour placer en "espace boisé" un secteur IND à Ferraquet.

Impôts locaux

Exonération pendant 2 ans de la taxe professionnelle et du foncier bâti pour les entreprises installées depuis le 1er Janvier 1989.

Défense devant la Cour d'Appel

Accord donné au Maire pour défendre la Commune à la suite de l'appel interjeté par la

S.A. COMEC déboutée par le Tribunal de Grande Instance de TOULON dans sa demande de passage du trafic en provenance de sa carrière d'EVENOS sur le territoire de notre Commune.

Salle polyvalente

Autorisation de signer les marchés à la suite de l'adjudication du 27 janvier 1989.

Achat d'un photocopieur

En remplacement de celui, insuffisant et usagé, utilisé par le Service Accueil - Secrétariat.

Honoraires de la D.D.E.

Pour les travaux d'élargissement du chemin de Fontanieu. Accord pour leur règlement soit 31 920 Francs correspondant à 5,60 % du coût des travaux.

Chasse

Demande que soient maintenus le temps et les modes de chasse actuels.

Echange de terrains

au Haut Ray entre la Commune et Monsieur ANDREANI dans l'intérêt des deux parties.

Nuisances

Intervention auprès de la Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche à la suite des nuisances par la poussière provenant de la carrière de Ferraquet.

CEUX DU NOUVEAU CONSEIL - Réunion du 18 Mars

ELECTION DU MAIRE :

Charles VIDAL

ELECTION DES ADJOINTS :

Alphonse SAUVAIRE	1er Adjoint
Jacqueline REGNAUD	2° Adjoint
Jacques RULLIER	3° Adjoint
Jean-Marie MARINI	4° Adjoint
Janine FENASSILE	5° Adjoint
Claude DEMAI	6° Adjoint

FORMATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES :

URBANISME :

Président : Jacques RULLIER

P.O.S. - Permis - Projets - Etudes - E.D.F. - Télévision - Télécommunications :

Mesdames FENASSILE, CHENACHI, Messieurs PAULET-PUCCINI, MARINI, IRROY.

Sécurité Feu - Débroussaillage - Forêts :

Messieurs MARINI, MATTIO, DEMAI, IRROY, POLIMENI.

Commission extramunicipale "Environnement et qualité de Vie" :

Messieurs TAGLIAVINI, BONNEFOY, AUDE, PAULET-PUCCINI

EAU ET ASSAINISSEMENT

Président : Jean-Marie MARINI

Messieurs MATTIO, POLIMENI, TAGLIAVINI, BLANC.

ECOLES, SOCIAL, SPORTS, LOISIRS, TRANSPORTS

Présidente : Madame REGNAUD

Ecoles, Restauration :

Mesdames FENASSILE, RADISSON, DURAND, Monsieur BONNEFOY

Transports, Action Sociale :

Mesdames FIGARI, PIGNEROL, CHENACHI, DURAND, Monsieur BLANC

Sports, Loisirs :

Messieurs CORTEZ, BONNEFOY, Mesdames RADISSON, PIGNEROL

VOIRIE, ENTRETIEN

Président : Claude DEMAI

Madame FIGARI, Messieurs BLANC, POLIMENI, TAGLIAVINI.

BUDGET, GESTION DES ACTIVITES

Présidente : Janine FENASSILE

Budget, Finances :

Madame RADISSON, Messieurs PAULET-PUCCINI, AUDE, IRROY, TAGLIAVINI

Culture :

Messieurs GROSSE, AUDE, Mesdames PIGNEROL, RADISSON.

Fêtes, Expositions, Foires :

Mesdames CHENACHI, DURAND, Messieurs DRAVET, POLIMENI, DEMAI, RULLIER.

PROJETS D'INVESTISSEMENT CONTENTIEUX

Président : Alphonse SAUVAIRE.

Travaux neufs ou gros Travaux - Achats Ventes - Réalisations - Etude et suivi des opérations - Adjudications - Marchés Contentieux :

Madame FENASSILE, Messieurs AUDE, IRROY, MATTIO, PAULET-PUCCINI, DRAVET qui s'adjoindront les Représentants des Commissions intéressées aux sujets étudiés.

ADMINISTRATION y compris POLICE MUNICIPALE et RURALE :

Monsieur SAUVAIRE et Madame FENASSILE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale est composé de 4 Membres élus par le Conseil Municipal et 4 Membres nommés pour 4 ans par le Maire.

Ont été élus : Mesdames FIGARI, CHENACHI, DURAND, Monsieur BLANC.

Ont été nommés par le Maire le 1er Janvier 1987 : Monsieur SAUVAIRE, Mesdames REGNAUD, GIRAUD, MANDELLI.

DESIGNATION AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SITCAT (Transports)

- **Titulaires** : Messieurs BONNEFOY, MARINI
- **Suppléants** : Madame FIGARI, Monsieur TAGLIAVINI.

SITTOMAT (Ordures ménagères)

- **Titulaires** : Madame FENASSILE, Monsieur IRROY
- **Suppléants** : Monsieur DEMAI

SIAT (Aire Toulonnaise)

- **Titulaires** : Messieurs AUDE, RULLIER
- **Suppléants** : Madame CHENACHI, Monsieur BONNEFOY

SILIAT (Sapeurs Pompiers)

- **Titulaires** : Messieurs PAULET-PUCCINI, VIDAL
- **Suppléants** : Messieurs DEMAI, TAGLIAVINI

SIVAAD (Achats-cantine)

- **Titulaires** : Mesdames RADISSON, REGNAUD
- **Suppléants** : Madame PIGNEROL, Monsieur BLANC.

SPORTS DE GLACE (Patinoire)

- **Titulaires** : Madame PIGNEROL, Monsieur VIDAL
- **Suppléants** : seront désignés ultérieurement (absence de candidats)

EAUX USEES (Assainissement)

- **Titulaires** : Messieurs AUDE, MARINI
- **Suppléants** : Messieurs MATTIO, PAULET-PUCCINI

DOMAINE DE TOURRIS :

Madame RADISSON, Messieurs BLANC, DRAVET, IRROY.

COMMISSION EXTRAMUNICIPALE ENVIRONNEMENT ET QUALITE DE VIE

Versant Conseil Municipal :

Madame FIGARI, Messieurs AUDE, BONNEFOY, PAULET-PUCCINI, POLIMENI soit un Membre de chacune des Commissions municipales afin de pouvoir appréhender tous les problèmes.

Versant hors Conseil Municipal :

Se sont fait connaître : Mademoiselle MEIFFRET, Madame CAVALLARO, Messieurs BROCARD,

PADERNO, GRANDJEAN.

Les personnes de la Commune intéressées sont invitées à le signaler au Secrétariat de la Mairie.

CEUX DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Dates des réunions :

Mercredi 22 Février - Vendredi 17 Mars

Election du Maire et des six Adjointes

Aménagement et propreté de la pinède près de l'école primaire où trop de personnes jettent de vieux papiers et où quelques travaux sont nécessaires pour soutenir les terres.

Transports RMTT et CES Georges SAND

Problème crucial le Samedi à midi où les cars étant pleins des élèves sont laissés sur le trottoir à Saint ROCH. Une entrevue avec la Direction de la RMTT est programmée pour le Mercredi 22 Mars.

Pollution de la rivière Le Las - Mêmes observations que pour la pinède près de l'école. Il sera procédé à un nouveau nettoyage. Les enfants s'engagent à prêcher la bonne parole afin d'éviter qu'on jette n'importe quoi n'importe où.

Route du stade - Demande de placer un miroir ou des dos d'âne pour éviter les accidents au niveau du premier tournant. Il sera placé un miroir.

Crapa autour du Barrage - Une étude sera réalisée en commun mais uniquement sur le versant côté village.

Terrain de Buggy - Souhaits pour créer un Club. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des responsables du Conseil des Jeunes ou au Service "Accueil" de la Mairie.

Terrain de vélo-cross - En cours de réalisation au Hameau de Dardennes.

Articles dans le bulletin communal - Le bulletin est ouvert aux jeunes à la condition que les articles soient fournis au plus tard le 20 du dernier mois du trimestre.

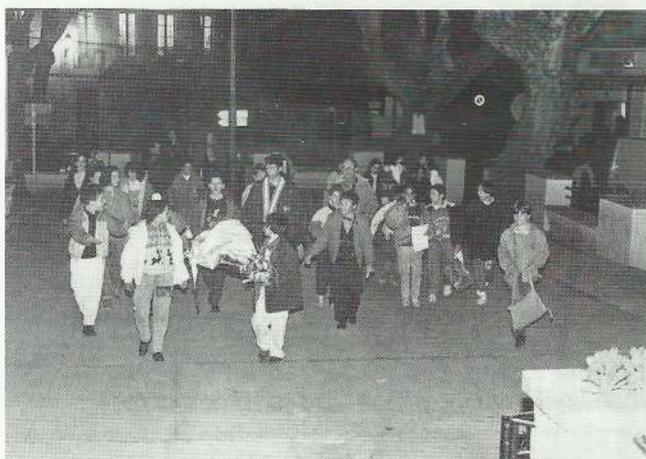
Drogue dans le Village - Les enfants signalent qu'on continue à trouver des seringues dans les propriétés privées non clôturées voisines du Village. On déplore qu'il existe des inconscients. Le Conseil de Prévention de la Délinquance suit cette affaire particulièrement désagréable.

Minibus et habitations éloignées - Le minibus passe sur les axes principaux et ne s'engage pas sur les autres voies dont certaines sont privées. La question sera posée lors de la rencontre du 22 Mars.

AU PIED DU CAUME

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Maire	- Thomas PADERNO	Elève de CES	4°
1er Adjoint	- Alexis JULLIAN	Elève de CM2	
2è Adjoint	- Sabine VERDEILLE	Elève de CES	6°
3è Adjoint	- Isabelle BALDACCI	Elève de Lycée	2°
4è Adjoint	- Clément ARIE	Elève de CM2	
5è Adjoint	- Hervé BROCHEN	Elève de CM2	
6è Adjoint	- Nathalie VERDEILLE	Elève de CM2	
Conseillers	- Benjamin ARIE	Elève de CES	5°
"	- Marianne LEON	Elève de CES	5°
"	- Karine CHESNAUD	Elève de CES	6°
"	- Raphaëlle CAMUS	Elève de CES	6°
"	- Nelly CHAIX	Elève de CM2	
"	- Lionel DEMAÏ	Elève de CM2	
"	- Olivier D'OLLONE	Elève de CM2	
"	- Emilie DURAND	Elève de CM2	
"	- Hélène GARNIER	Elève de CM2	
"	- Candice GENNARINO	Elève de CM2	
"	- Gabriel GOZZO	Elève de CM2	
"	- David MARTIN	Elève de CM2	
"	- Fabrice NAVA	Elève de CM2	
"	- Maxime PIGONI	Elève de CM2	
"	- Caroline REGNAUD	Elève de CM2	
"	- Lionel TAGLIAVINI	Elève de CM1	



Premier dépôt de gerbe par le Conseil Municipal des Jeunes à l'occasion de la première séance publique

Les élèves du primaire ont été plus intéressés que les plus grands. On peut regretter ce manque de motivation chez les aînés mais on doit se réjouir cependant de l'intérêt que ces 23 élus apportent à leurs fonctions.

Au cours de leur réception le Maire de la Commune leur a bien précisé, après les avoir félicités, qu'il ne fallait en aucun cas négliger le travail scolaire car

lorsqu'on délaisse une activité on ne tarde pas à délaisser toutes les autres et ce n'est pas ce qu'on demande à ceux qui seront les citoyens responsables de demain.

ADRESSE POSTALE

LE REVEST-LES-EAUX - 83200 - TOULON - c'est fini, et nous nous réjouissons de retrouver, dans cette année du Bicentenaire, ce sentiment d'indépendance qui nous permet d'écrire :

83200 - LE REVEST-LES-EAUX.

DISTINCTIONS

Monsieur MORETTI, en qualité d'élu, s'est vu décerner l'échelon d'Or de la Médaille des Collectivités Locales, Départementales et Régionales.

Monsieur CAMOLLI Etienne, en sa qualité d'Agent de la Mairie de TOULON, vient de recevoir la même distinction.

Messieurs MARINI et SAINT GERMAIN, Agents de la Mairie de TOULON, ont reçu respectivement la Médaille de Vermeil et la Médaille d'Argent.

A tous nos amis nous exprimons nos bien sincères félicitations.

UN NOUVEL ACADEMICIEN

Notre éminent concitoyen, l'Amiral WASSILIEFF, vient d'être élu Membre correspondant de l'Académie de Marine. En plus d'avoir été un grand marin et un brillant combattant, l'Amiral WASSILIEFF qui nous honore de son amitié est aussi l'écrivain de talent dont les ouvrages demeurent très peu de temps aux devantures des Librairies car ils sont tout de suite enlevés par ceux qui attendent impatiemment leur parution.

ELECTION A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

Inscrits : 7 Votants : 5 Exprimés : 5

Ont obtenu :

Union, défense et solidarité paysannes : 3 voix
Unité et force paysannes : 2 voix

Le scrutin n'a donc pas été très agité et le dépouillement a été bien rapide.

LA DERNIERE REUNION

La dernière réunion de l'ancien Conseil Municipal a été un apéritif offert à ceux qui avaient décidé de ne

plus se représenter. A cette occasion une Médaille leur a été remise mentionnant les dates de leur participation au Conseil :

Monsieur MORETTI, depuis 1944
 Madame BONAVITA et Monsieur BERTIN, depuis 1971
 Monsieur JEAN, depuis 1977
 Madame AUDE, Messieurs INCATASCIATO,
 MOUTTET et N'GUYEN, depuis 1983



M. Le Maire remet la médaille d'Honneur du Revest à Mme BONAVITA, Adjoint au Maire

Le Maire n'a pas manqué de les remercier pour l'aide qu'ils lui avaient constamment apportée et tout particulièrement celui qui fut son Adjoint pendant 18 ans, Dominique MORETTI, au courant de tout ce qui concerne la marche de la Commune. Chaque partant a tenu à préciser qu'il demeurerait toujours à la disposition de la Municipalité en tout ce qu'il pourrait être utile.

OPERATION SAUVETAGE

C'est l'information diffusée par le Comité Paroissial Saint CHRISTOPHE qui vient de se créer et qui se propose de récupérer les vieux papiers quels qu'ils soient. Leur recyclage permet de sauver des arbres de la destruction. Le Maire a autorisé la pose de bennes les 24, 25, 26 et 27 Avril pour récupérer tous les papiers que vous voudrez bien y placer. Un avis ultérieur fera connaître les emplacements de ces bennes.

12 MARS 1989 ELECTION MUNICIPALE

	Village	Hameau	Total
- Electeurs inscrits :	1004	804	1808
- Nombre de votants :	719	535	1254
			(69,36 % des Inscrits)
Bulletins blancs :	7	23	30
Bulletins nuls :	12	37	49
- Suffrages exprimés :	700	475	1175
			(93,70 % des Votants)

Pour être élus les candidats devaient recueillir un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits, soit 452 voix et à la majorité absolue des suffrages exprimés, soit 588 voix.



Les élections au Village

Les 23 candidats ont été élus selon le tableau ci-dessous :

Pierre CORTEZ - Charles VIDAL - Charles AUDE
 Jacqueline REGNAUD - Michel BONNEFOY - Héléne FIGARI - Alphonse SAUVAIRE - Janine FENASSILE
 Monique RADISSON - René BLANC - Jacques RULLIER - Daniel MATTIO - Françoise PIGNEROL
 Claude DEMAI - Alexis TAGLIAVINI - Bruno DRAVET
 Jean-Marie MARINI - Chantal DURAND - Monique CHENACHI - Grégoire POLIMENI - Claude IRROY
 Jean-Claude GROSSE - Bernard PAULET-PUCCINI.

BICENTENAIRE ET GATEAU DES ROIS

L'année du Bicentenaire de la Révolution Française n'a pas empêché de "fêter les Rois" on dit aussi "Tirer les Rois" ce qui peut paraître mieux approprié dans le cadre de cette année.

Quoi qu'il en soit les Anciens Combattants, le Troisième Age et le Personnel municipal n'ont pas failli à la tradition d'une ambiance joyeuse avec promesse ou souhait de remettre cela l'année prochaine. Vive les Rois ! Vive la République !

ET AUSSI LA CENTENAIRE

C'est le jour des élections, le 12 Mars, que les Représentants de la Municipalité sortante sont allés présenter leurs vœux et ceux de la Commune à Madame Thérèse VIDAL qui demeure à la "Pay-sanne" au Hameau de Dardennes.

107 ans c'est déjà bien mais cette année notre doyenne était quelque peu fatiguée.

On la comprend.

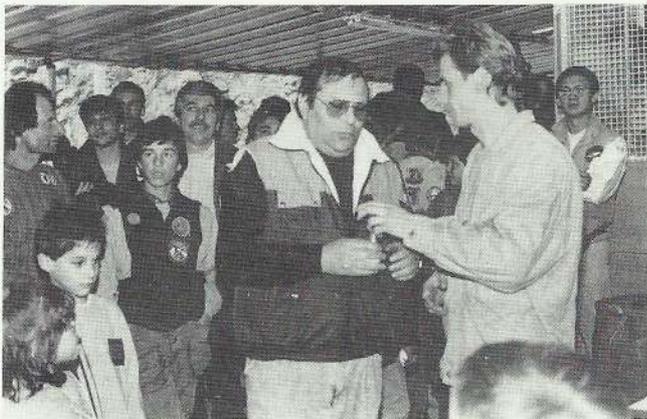
Toute une famille particulièrement sympathique et dévouée l'entoure. Que la santé revienne vite. C'est le souhait que nous formulons en joignant nos bien affectueuses pensées.



Mme Thérèse VIDAL née CORTES - 107 Printemps

TIR A L'ARC ET CHIEN DE DEFENSE

Nos deux Sociétés, particulièrement dynamiques, ont drainé vers LE REVEST et vers notre colline un public très nombreux venu au cours de deux Samedis et Dimanches de toute la Région et même d'au-delà pour participer au Championnat de Tir à l'Arc les 18 et 19 Février puis du Chien de Défense les 4 et 5 Mars. Bravo et merci aux organisateurs qui font connaître notre village à des gens qui n'en soupçonnaient pas l'existence. Notre Garde Champêtre CAVALLARO leur a été d'un grand secours durant ces quatre journées pendant lesquelles il n'a pas quitté le terrain avec, à proximité, le véhicule de sécurité du Comité Feux de Forêts.



Concours tir à l'arc des archers revestois

LA VIEILLE VALETTE

Contrairement au nom c'est bien sur notre Commune que se trouve la "VIEILLE VALETTE".

Nous avons proposé l'achat par le Conseil Général, d'une quinzaine d'hectares afin que nous puissions y créer une école d'escalade selon un projet qui nous avait été soumis.

L'avis de la Commission du Conseil Général venue sur place s'est révélé favorable. Il n'y a plus qu'à attendre.

LE CM2 A LA MAIRIE

Sous la conduite de leur Directeur, Monsieur VINOLO, les élèves du CM2 sont venus à deux reprises à la Mairie interroger le Maire sur le rôle des Maires et des Conseils Municipaux puis la seconde fois sur l'Etat Civil. Ils ont été intéressés par les bien vieux documents qui leur ont été présentés mais il ne faut surtout pas commettre l'imprudence de les recevoir sans avoir revu les sujets car les questions fusent sans arrêt, des questions pas toujours simples mais toujours pleines de bon sens et du désir d'apprendre. On est heureux de les découvrir avec cette soif de curiosité et de connaissance. Tous méritent bien qu'on les félicite sans oublier leurs Maîtres qui ont su éveiller et développer leur esprit. Je ne sais pas si lorsqu'on est avec eux en famille on s'aperçoit de cet aspect dont on se rend compte en présence de toute une classe.

L'ARBRE DU BICENTENAIRE

En 1789 ce fut tout d'abord plus de "Mai" que d'arbres qui furent mis en terre. Rapidement cependant les arbres furent plantés en très grand nombre.

Beaucoup ont, par la suite, été arrachés selon l'humeur du moment. Beaucoup sont morts comme meurent les arbres. Il n'en reste plus beaucoup aujourd'hui. Alors le 21 Mars 1989 qui était autrefois au moment du Calendrier Républicain le 1er Germinal on a décidé de planter un arbre dans chaque Commune de FRANCE.

C'est pour planter cet Arbre du Bicentenaire de la Liberté que les élèves de nos trois écoles, coiffés d'un bonnet phrygien, ont été amenés par leurs Maîtresses et leurs Maîtres dans le jardin public du Village où les attendaient des Membres du nouveau Conseil Municipal mais aussi quelques uns de l'ancien et des parents avec les Membres du Comité du Bicentenaire.

A tour de rôle, chacun a lancé sa pelletée de terre pour enterrer les racines de l'arbre, un Tilleul, de façon à pouvoir dire, plus tard, "moi aussi je l'ai planté". Fasse que ce Tilleul devienne bien, bien vieux puisque certains ont atteint le millénaire.



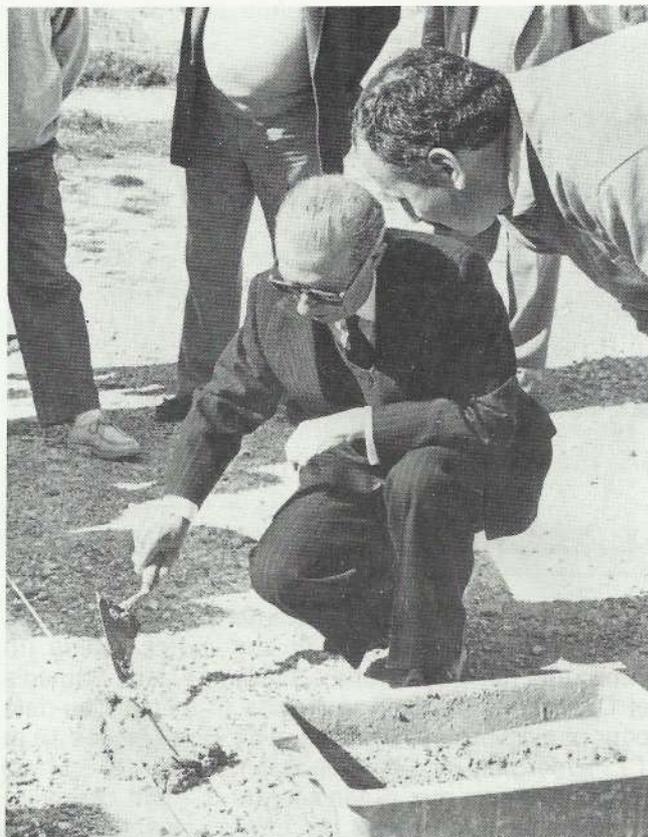
L'arbre de la liberté planté en présence de M. Le Maire et son homologue du conseil municipal des Jeunes

ET LA PREMIERE PIERRE

C'est la première pierre de la Salle Polyvalente qu'on désespérait depuis autant d'années de voir poser un jour. Les lenteurs administratives ont bien retardé les choses si bien que ce ne fut que le Jeudi 9 Mars, trois jours à peine, avant les élections municipales que la cérémonie a pu avoir lieu. Afin de n'en pas faire un élément préélectoral le Maire avait tenu à ce que la cérémonie se déroule le plus simplement possible.

Le Président du Conseil Général qui nous a subventionnés avait tenu à répondre à notre invitation. Etaient présents aussi des Représentants du Conseil Municipal (l'ancien), les Entreprises, le Receveur Municipal, les Architectes, la D.D.E. qui a monté le dossier depuis son début, le Commandant de Brigade de Gendarmerie et quelques personnes du Village venues par amitié et en voisins. Rien de la foule qu'on rencontre habituellement en de telles occasions mais une manifestation pleine, cependant, de contentement et de sympathie clôturée par un apéritif dans la cour de la Mairie. Le Président Maurice ARRECKX nous a assurés de toute son aide dans le cas où quelques difficultés financières surviendraient d'ici la fin des travaux.

C'est sur cette note agréable que nous terminerons ces propos de "Au pied du Caume."



TRAVAUX - 1er TRIMESTRE 1989

TRAVAUX REALISES PAR LES ENTREPRISES

- Pose d'une canalisation d'eau pour alimenter le Stade de la Colline.
- Poursuite des travaux d'agrandissement du chemin de Fontanieu.
- Entretien périodique des Postes à chlore.
- Construction d'un mur en pierre chemin de Fontanieu.

TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

- Récupération de matériaux à la Maissonette boulevard de l'Egalité.

- Construction d'un vestiaire aux courts de tennis municipaux.
- Plantation de l'Arbre du Bicentenaire de la Révolution.
- Poursuite du désherbage des chemins et sentiers communaux.
- Création d'une plateforme au jardin public pour les tables de ping-pong.
- Construction d'un muret autour du bassin.
- Réfection de l'appartement à la Maternelle de Dardennes pour l'Ecole de Musique.
- Clôture du chemin derrière le Cimetière.
- Préparation des Elections Municipales.
- Réparation de cinq fuites d'eau importantes.

ARRETES

9 FEVRIER 1989 - DESTRUCTION DES NIDS DE CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Considérant le danger représenté ces nids seront détruits avant l'éclosion dans la deuxième quinzaine du mois de Février 1989 par tirs de cartouches de chasse à petits plombs (n° 10) ou par incinération sur tout le territoire de la Commune. Les personnes habilitées à opérer ces destructions seront porteuses d'un ordre de mission signé par le Maire.

7 MARS 1989 - ARRETE DU PREFET REGLEMENTANT L'EMPLOI DU FEU DANS LE DEPARTEMENT (TRES IMPORTANT)

ARTICLE 1er

L'emploi du feu dans le Département du Var est réglementé par les dispositions des titres I et II ci-après :

TITRE I DISPOSITIONS GENERALES APPLICABLES AU PUBLIC (PERSONNES AUTRES QUE LES PROPRIETAIRES OU LEURS AYANTS-DROIT)

ARTICLE 2

Il est interdit en tout temps et à toutes personnes autres que les propriétaires et leurs ayants-droit de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis.

ARTICLE 3

Il est interdit également :

- 1 - du 15 mars au 15 octobre de fumer à l'intérieur des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis ainsi que sur les voies qui les traversent.
- 2 - de façon permanente de jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur leurs abords.

ARTICLE 4

Lorsqu'une forêt est aménagée pour l'accueil du public, un arrêté préfectoral pris avec l'accord du propriétaire peut autoriser l'emploi du feu dans des foyers spécialement aménagés sous réserve de se conformer aux directives d'utilisation. L'accord du propriétaire est réputé acquis au visiteur dès lors que les références et les principales prescriptions de l'arrêté d'autorisation sont affichées de façon apparente sur les lieux.

TITRE II DISPOSITIONS PARTICULIERES APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET A LEURS AYANTS-DROIT

A - DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 5

En dehors des prescriptions spécifiques définies dans les articles suivants, les propriétaires ou leurs ayants-droit doivent se conformer aux dispositions générales applicables au public faisant l'objet des articles 2 à 4 du présent arrêté.

Les dispositions des articles 7 à 12 ne sont pas applicables aux habitations, à leurs dépendances ainsi qu'aux chantiers, ateliers ou usines aux conditions qu'il ne s'agisse pas de feux nus et que soient observées les prescriptions édictées par l'autorité publique et la réglementation en vigueur, notamment en matière de débroussaillage.

B - DU 16 OCTOBRE AU 14 MARS

ARTICLE 6

L'emploi du feu est toléré sans formalité administrative particulière du 16 octobre au 14 mars.

C - DU 15 MARS AU 31 MAI

ARTICLE 7

Du 15 mars au 31 mai, l'emploi du feu à l'intérieur et à moins de 200 mètres de la forêt est soumis à déclaration qui doit être soumise en Mairie.

D - DU 1ER JUIN AU 15 OCTOBRE

ARTICLE 8

Du 1er juin au 15 octobre, et en dehors des cas prévus aux articles 9 et 10, il est interdit aux propriétaires et à leurs ayants-droit de porter ou d'allumer du feu, même dans des incinérateurs, sur les terrains leur appartenant ou sur lesquels il exercent un droit de propriété délégué, situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes, garrigues et maquis, ainsi que d'incinérer des végétaux sur pied à moins de 400 mètres de ces formations.

ARTICLE 9

Des dérogations dûment motivées par la nécessité d'entreprendre ou de poursuivre des travaux peuvent être accordées par le Préfet après avis du Maire concerné, du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt et du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours. Les demandes sont à souscrire en Mairie.

ARTICLE 10

A l'intérieur et à moins de 200 mètres de la forêt, des autorisations peuvent être accordées par les Maires pour la réalisation de certaines opérations liées à des festivités limitativement énoncées dans le modèle d'imprimé à souscrire en Mairie par le demandeur.

E - PERIODES DE RISQUES D'INCENDIE

ARTICLE 11

Dans tous les cas exposés aux articles 6 à 10 ci-dessus, les Maires, les Commissaires de Police et Chefs de Brigades de Gendarmerie, les Chefs de Corps de Sapeurs Pompiers, les Agents de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et de l'Office National des Forêts, les Gardes Nationaux de la Chasse et de la Faune Sauvage, les Gardes Pêche du Conseil Supérieur de la Pêche, peuvent interdire l'emploi du feu en période de sécheresse, les jours de vent et lorsque les risques météorologiques sont sévères.

ARTICLE 12

En application de l'article R 322-4 du Code Forestier, le Préfet peut, en cas de risques exceptionnels d'incendie, imposer l'interdiction d'emploi du feu par arrêté préfectoral rendu public par voie de presse.

ARTICLE 13

Messieurs le Secrétaire Général de la Préfecture du Var, les sous-Préfets de DRAGUIGNAN et BRIGNOLES, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours, le Chef de Centre de l'Office National des Forêts, le Commandant du Groupement de Gendarmerie, les Commissaires de Police, les Maires, les Gardes Nationaux de la Chasse et de la Faune Sauvage, les Gardes Pêche du Conseil Supérieur de la Pêche, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet du Var
Charles-Noël HARDY

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS ETE 1989

- ◆ 23 AVRIL - FOIRE AUX PLANTS
- ◆ 13-14-15 MAI - JOURNEES DE L'ARTISANAT

- ◆ 10 JUIN AU 9 JUILLET - EXPO TROFIMOFF
- ◆ 14 JUILLET - 13 AOUT - BIENNALE BABOULENE
- ◆ 14 JUILLET - BAL - CLIQUE MAJORETTES - VILLAGE - LOUIS LAURE
- ◆ 15 JUILLET - BAL - CLIQUE MAJORETTES - HAMEAU - JACKY GERBAUD
- ◆ 21 JUILLET - BAL AU VILLAGE - PYRANAS
- ◆ 22 JUILLET - BAL AU VILLAGE - LOUIS LAURE
- ◆ 23 JUILLET - CONCERT AU VILLAGE - LA REVOLUTION

- ◆ 19 AOUT AU 3 SEPTEMBRE - EXPO DUFRESNE
- DIONISI
- FOIRE AUX CHIENS NON DETERMINEE

- ◆ 1er SEPTEMBRE - BAL AU HAMEAU - PYRANAS
- ◆ 2 SEPTEMBRE - BAL AU HAMEAU - LOUIS FAURE
- ◆ 3 SEPTEMBRE - BAL AU HAMEAU - JACKY GERBAUD

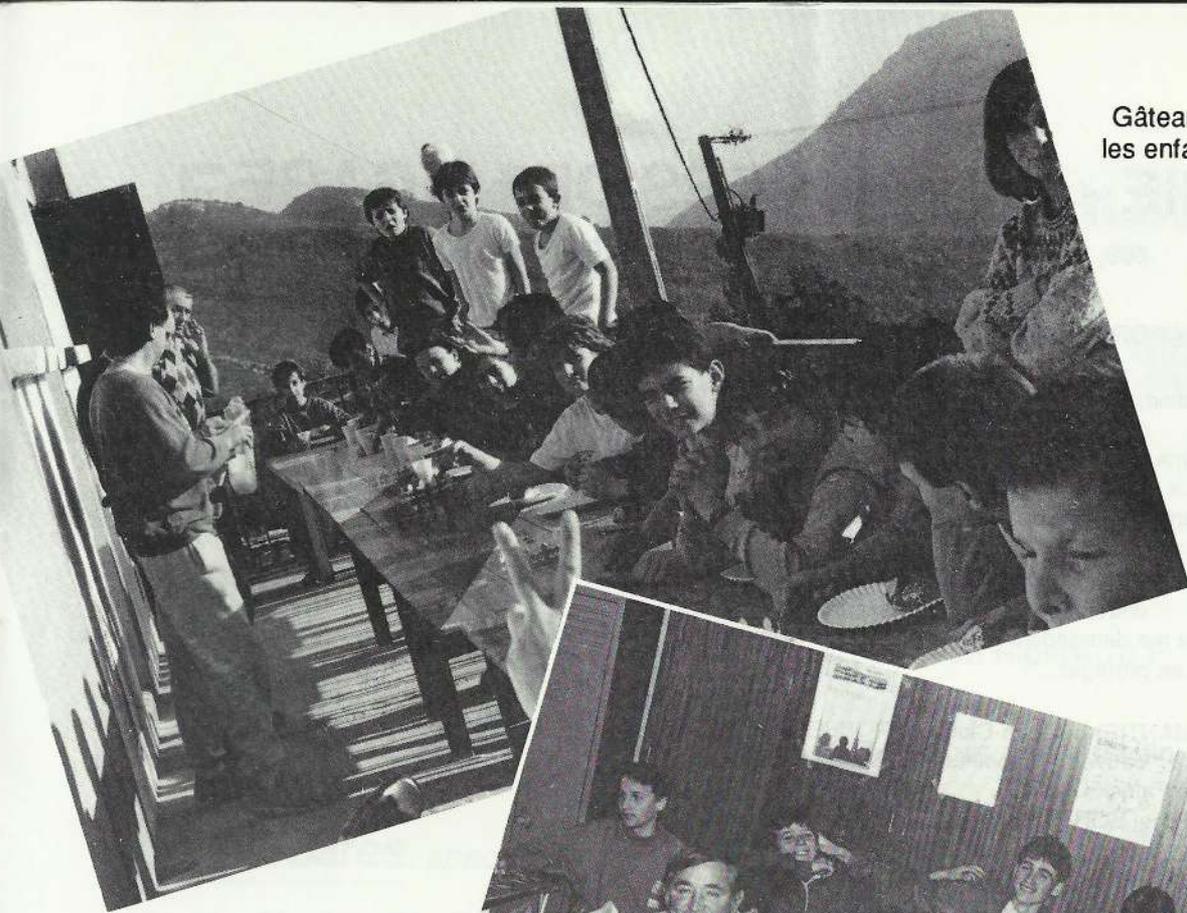
- ◆ 9 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE - EXPO ARRIDE

**ILS
ONT
FAIT...**

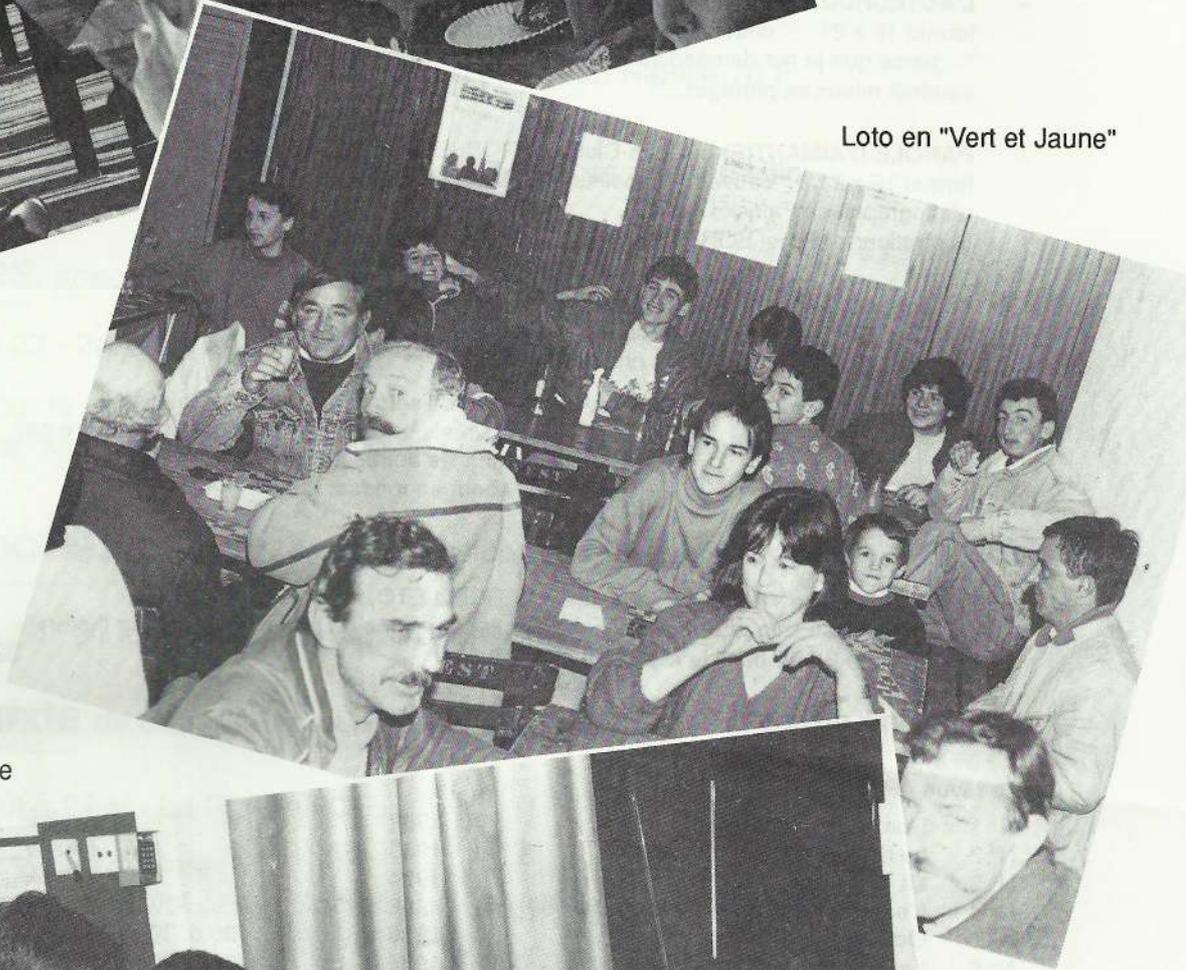


Le Tennis-Club
Municipal du Revest
accède à la 4ème Division

Gâteau des Rois pour les enfants de l'ESCRM



Loto en "Vert et Jaune"



Une radio insolite construite par les jeunes Revestois



Festival du Revest-les-Eaux 1989

5 juillet

Avant-programme

(susceptible de modification)

13 août

La locandiera, comédie (1752) de Goldoni

5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 - 16 et 17 juillet à 22 H - La Ripelle 70 F

mise en scène de Jacques Germain

Spectacle créé pour le Festival par la Compagnie L'Egrégore de Marseille

Les barbares, spectacle conçu par Dominique Lardenois

19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 juillet à 22 H - La Ripelle 60 F

Spectacle créé pour le Festival

avec Elizabeth Macocco, Laurent Vercelletto de l'Attroupeement II de Lyon

Midi à nos portes, spectacle conçu et joué par Paul Fructus avec au piano J.L. Morell

26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 juillet à 22 H - Jardin Public du Revest 30 F

L'auteur du texte de Claude Ber joué par Yvan Romeuf

2 - 3 - 4 - 5 - 6 août à 22 H - La Ripelle 60 F

mise en scène de Véra Loubime

Spectacle créé pour le Festival par la Compagnie L'Egrégore de Marseille

La lumière des hommes

8 - 9 - 10 - 11 - 12 - 13 août à 21 H - La Tour 60 F

mise en scène de Cyril Grosse

Spectacle créé pour le Festival par L'Insolite Traversée des Siècles

Stage, de l'écriture à la réalisation,

pour 15 personnes, durée : 6 jours, du 31 juillet au 5 août, 700 F

avec Claude Ber, Auteur et Yvan Romeuf, Comédien, Metteur en scène
Directeur de la Compagnie L'Egrégore de Marseille

NOTRE CARNET

NAISSANCES

Nous offrons tous nos vœux à :

Joseph BIGONNEAU
Sarah RADJAH

né le 2 Janvier

née le 7 Septembre 1988 dont nous n'avions pas reçu la transmission de naissance.

MARIAGES

Aucun n'a été célébré dans la Commune durant ce trimestre.

DECES

Nous partageons la peine des familles de :

Antoine ZITO
Edmond DUCASSE
Jacques RIVOAL
René TRAZIC
Alfredo SANFRATELLO
Yvette DEYMONAZ
Hélène BERNARD née FREMIOT
Béatrice LE POULAIN
(Petite fille du Dr VOLA)
Philippe CARON

décédé le 14 Janvier

décédé le 3 Février

décédé le 1er Mars

décédé le 2 Février

décédé le 5 Mars

décédée le 6 Mars

décédée le 8 Mars

décédée le 11 Mars

décédé le 13 Mars

LE CARNET DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous nous associons au chagrin de Madame BONAVITA, Adjoint au Maire, au moment du décès de son frère au cours d'un séjour près de NICE le 24 Février. L'inhumation a eu lieu en CORSE dans le cimetière du village.

COMITE DE REDACTION
Charles VIDAL - Jacques RULLIER
Reportage photographique - Pierre CORTEZ.